

DISPOSITIF PROMOTION DES LANGUES ANCIENNES

CERTAMEN CICERONIANUM ARPINAS

Concours international pour promouvoir la langue latine

OBJECTIFS

- Promouvoir les langues anciennes auprès des lycéens
- Proposer des apports et la connaissance de l'héritage du latin à travers l'Italie
- Apporter une ouverture culturelle, au dialogue et au débat d'idées au sein des lycées.
- Valoriser l'enseignement du latin

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le Certamen Ciceronianum Arpinas, fondé en 1980, est un concours international de langue latine organisé par le Centre d'études humanistes "Marco Tullio Cicerone" en collaboration avec la Ville d'Arpino (Italie). Il se déroule chaque année à Arpino (dans la province de Frosinone), au mois de mai. Au-delà des épreuves du concours lui-même, de haut niveau, il s'agit ici de réunir des jeunes latinistes chevronnés et des enseignants de divers pays autour d'un intérêt commun et d'un événement qui mobilise l'ensemble des habitants d'Arpino dans un engouement commun. Ainsi divers événements et visites sont organisés parallèlement au concours : tables rondes et conférences sur la langue et la littérature latines, concerts, expositions, visite de lieux marquants.

L'épreuve : L'épreuve consiste en une version latine et le commentaire d'un texte de Cicéron. Tant pour la version que pour le commentaire, le candidat fait usage de sa langue maternelle. Le CERTAMEN se déroule dans les locaux de la Filiale Classique de l'Istituto di Istruzione Superiore « Tulliano » de Arpino (en mai de chaque année). La durée de l'épreuve est de 5 heures et l'utilisation d'un dictionnaire personnel est acceptée. Les modalités de l'épreuve seront celles des concours publics.

Le jury : Le Jury, nommé par le Président du Centre d'Etudes sera constitué de professeurs universitaires, de dirigeants d'Établissements et de professeurs de Lettres classiques. A aucun titre ne peuvent faire partie du Jury des professeurs qui enseignent dans les établissements fréquentés par des élèves participant au concours.

Participation régionale : Pour chaque participant faisant partie de la délégation, la Région centralise les pièces administratives liées à l'inscription au concours, les transmet à l'organisateur et assure le paiement des frais d'inscription. Les professeurs de latin, de chaque établissement, assurent la préparation des candidats sélectionnés au concours. Les modalités de sélection des membres de la délégation régionale sont les suivantes :

- Proposition d'autant de candidatures souhaitées par l'établissement, classées par ordre de priorité avec avis motivé du professeur de lettres classiques
- Sélection par la Région Île-de-France des membres de la délégation en tenant compte :
 - du classement et de l'avis du professeur de lettres classiques
 - de la représentation de chaque département francilien,
 - de la répartition entre établissements publics et privés.

PUBLIC

Tous les élèves latinistes franciliens et les professeurs de lettres classiques

- élèves de terminale (si le concours se déroule en même temps que des épreuves nationales, des élèves de 1ère sont acceptés). Au maximum 3 élèves et deux accompagnateurs peuvent participer par établissement (règlement du concours).

LIEU

Dans et en dehors de l'établissement (Ville d'Arpino en Italie où se déroule le concours).

INSCRIPTION

Pour toute information, merci de prendre directement contact avec la Région Île-de-France aux coordonnées suivantes :

- Madame Christine RAMEAU, Pôle Lycées – Service Orientation et Actions Educatives - chargée de mission citoyenneté
- Email : christine.rameau@iledefrance.fr
- N° de téléphone 01 53 85 58 00